

Renforcer la capacité de défense



USMG
Union des sociétés
militaires genevoises

Le 17 août 2023, le commandement de l'Armée a présenté un nouveau rapport. Ce « livre noir » fait suite à Air 2030, l'Avenir des Forces terrestres et le document sur la stratégie cyber. Il s'agit à l'avenir de concentrer l'armée sur sa mission de défense ; et dans l'immédiat, il s'agit de renforcer ces capacités à court terme.

Feuillelet d'information
17.08.2023
info@usmg.ch

1. L'armée actuelle est un produit des dividendes de la Paix : effectifs et budgets restreints, logistique selon les standards de l'économie de marché, disponibilité et niveau d'instruction minimal, orientation sur les scénarios et les engagements les plus probables : l'appui aux autorités.

2. L'armée du futur est basée sur les scénarios et les menaces les plus dangereuses et les plus complexes, également les plus exigeants – selon le principe 'qui peut le plus, peut le moins'. L'armée reste donc la 'réserve stratégique' et peut protéger et aider.

3. La 'montée en puissance' nécessite 10 ans et, pour remplacer les systèmes actuels et équiper totalement les forces, des investissements de 40 à 50 milliards. Les adaptations ne se feront pas par des 'réformes' mais

de manière plus souple et par étapes (1/3, 1/3 puis 1/3).

4. La première étape prévoit un renforcement de la capacité antichar, de la capacité de frappe dans la profondeur, de l'intégration des systèmes (transmissions, conduite, forces terrestres) une adaptation de l'organisation et de la doctrine.

5. Dans une deuxième étape, il s'agira d'introduire une nouvelle capacité aérienne et sol-air (Air 2030) ainsi qu'une capacité d'action et de frappes opératives, à très grande distance. Les infrastructures et la logistique doivent être décentralisées, résilientes et orientées sur les engagements.

6. La nouvelle doctrine prévoit la création de deux divisions mécanisées (lourdes) capables de combattre et de reprendre des terrains perdus, dans deux

secteurs distincts ; quatre divisions territoriales capables de protéger les infrastructures et de défendre des objectifs ou des passages ; enfin des troupes légères capables de surveiller un secteur attribué.

7. De nouveaux systèmes de communication et de conduite intégrés (incluant la guerre électronique, le cyber, les opérations d'information) doivent permettre d'acquérir la supériorité de l'information, une plus grande autonomie et rapidité de décision, enfin une précision suffisante pour garantir la neutralisation de forces adverses à grande distance.

8. En cas de menace contre la Suisse, l'interopérabilité et la capacité à coopérer sont déterminants et nécessitent des standards et des entraînements communs.

Prise de position

Les objectifs sont clairs et nécessitent un accroissement du budget à 1% (la moitié de nos voisins !) dans les meilleurs délais : 2030 et non 2035.

Les réflexions sur la sécurité et la montée en puissance doivent être pensés à long terme. Mieux qu'une réforme, il faut une adaptation et une amélioration constante, dans chaque domaine et à chaque échelon.

Comment puis-je agir?

En informant dès maintenant vos parents, voisins et amis que la sécurité de nos acquis repose sur une défense crédible, sur des effectifs suffisants, sur la responsabilité et la volonté de chacun d'assumer ses responsabilités et ses tâches.



L'Union des sociétés militaires genevoises (USMG) a pour but de soutenir les différents projets liés à la sécurité et à la Défense, de promouvoir activement l'armée de milice et d'informer sur les enjeux sécuritaires du moment.

Contact
USMG - 1200 Genève
info@usmg.ch